

Même réduite à ces limites, cette publication est encore d'une grande importance, et bien que l'œuvre entreprise par les deux collaborateurs fut immense, leurs efforts réunis auraient pu la mener à bonne fin, si, trois années plus tard, les événements de la politique n'étaient venu enlever M. de Charpin à ses études préférées.

Depuis douze années déjà, il représentait le canton du Chambon, au Conseil général de la Loire, lorsque, au mois de mai 1857, il fut élu député de la deuxième circonscription de Saint-Etienne, au Corps législatif, avec une majorité considérable.

Tous ceux qui ont connu les goûts littéraires du comte de Charpin, et son amour pour la vie calme de famille, croiront aisément que cette haute situation, il ne l'avait ni enviée ni recherchée et que, pour vaincre sa modestie, on avait dû faire appel à tout son dévouement. Et ce dévouement, qu'explique le désir de combattre les doctrines dissolvantes qui commençaient à pénétrer dans l'esprit de la classe ouvrière des environs de Saint-Etienne, il en donna des preuves pendant tout le cours de son mandat. Car il fut un député laborieux. Ai-je besoin d'ajouter qu'exempt de toute ambition, il fut toujours un député indépendant, par caractère autant que par sa situation de fortune (1). Il suffit de parcourir la longue liste des rapports qu'il fut appelé à présenter au Corps législatif, sur diverses questions d'intérêt local, pour se convaincre qu'il n'en était aucune qu'il

---

(1) Un journaliste, à court de nouvelles, sans doute, s'est avisé, un jour, de dire que M. de Charpin avait été chambellan de l'impératrice, et cela a été répété, sans contrôle, par plusieurs journaux. C'est là une légende qu'il convient de démentir; jamais M. le comte de Charpin n'a été chambellan de l'Impératrice.